

Discours de Jacques F. Poos au Conseil européen de Turin (29 mars 1996)

Légende: Le 29 mars 1996, lors de l'ouverture solennelle de la Conférence intergouvernementale (CIG) au Conseil européen de Turin, Jacques F. Poos, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, prononce un discours dans lequel il pointe notamment les défis à relever par l'Union européenne.

Source: Bulletin d'information et de documentation. dir. de publ. Service Information et Presse - Ministère d'Etat. 1996, n° 1. Luxembourg. "Séance d'ouverture de la CIG à Turin, 29 mars 1996: Intervention de M. Jacques F. Poos, Ministre des Affaires Etrangères du Luxembourg", auteur:Poos, Jacques F. , p. 259.

Copyright: (c) Service Information et Presse du Gouvernement luxembourgeois

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_jacques_f_poos_au_conseil_europeen_de_turin_29_mars_1996-fr-2100c7d4-dcf0-4627-ab15-19cec320ace1.html

Date de dernière mise à jour: 28/08/2013

Discours de Jacques F. Poos (Turin, 29 mars 1996)

Quelques brèves remarques à titre liminaire

La construction de l'Europe s'apprête à entrer dans une phase décisive de son histoire. A plus d'un titre, cette phase sera sans commune mesure avec celles qui l'ont précédée:

L'enjeu cette fois-ci est bel et bien de savoir, si notre Union survivra aux bourrasques de l'ère post-communiste, et à quelles conditions, elle sera capable de relever le double défi qui se pose à elle:

- S'affirmer une puissance économique monétaire, politique et militaire non concurrente et compatible avec l'OTAN.

- Accueillir en son sein la moitié orientale du continent.

L'heure n'est plus aux tergiversations et à l'attentisme pour réussir la conciliation de deux objectifs en apparence contradictoire.

Nous n'avons pas droit à l'échec. Toute crise ne resterait pas sans influence sur le passage à la monnaie unique ainsi que sur le processus de l'élargissement.

Pour le Luxembourg, il s'agit d'abord d'achever, voire d'améliorer ce qui a été initié dans le Traité de MAASTRICHT.

Il nous faut, par conséquent, approfondir ce qui n'a été qu'ébauché en 91, notamment dans le domaine de la politique étrangère et de la sécurité commune, comme dans les domaines de la coopération judiciaire et des affaires intérieures.

S'attaquer aux vrais problèmes

La Conférence doit s'attaquer aux vrais problèmes, c'est-à-dire aux problèmes qui préoccupent le plus les citoyens.

Ces problèmes sont:

1) La lutte contre le chômage et contre le dumping social. Le modèle social européen doit être consolidé et la charte sociale intégrée dans le traité.

2) La lutte contre le terrorisme, le crime organisé, le trafic des drogues.

La coopération policière européenne doit répondre aux défis nouveaux, ceci dans le respect complet de l'Etat de droit.

3) Assurer le droit des Européens à un environnement sain.

Il est évident que cet objectif ne pourra être atteint qu'en renforçant la coopération et le mécanisme décisionnel en ce domaine.

L'élargissement

Quant à l'élargissement, autre objectif prioritaire, il nous appartient à travers la présente CIG d'en établir « la feuille de route » qui nous balise la voie des adaptations futures.

La Commission devra en outre mettre les Etats-membres en état de pouvoir apprécier les conséquences de l'élargissement sur le plan financier et sur le plan des politiques communes.

A partir d'une telle perception, la crainte d'un saut dans l'inconnu n'a pas lieu d'être.

En matière institutionnelle, j'aimerais souligner dès l'ingrès de la CIG que le Luxembourg n'acceptera pas que le principe de l'égalité des Etats-membres soit mis en question.

De même l'équilibre institutionnel, ainsi que la méthode communautaire qui est la base des traités et qui a fait ses preuves, ne sauraient être remis en cause.

Le terrain de nos discussions a du reste été bien identifié par le groupe de réflexion. Je tiens particulièrement aujourd'hui à rendre un hommage appuyé à Carlos WESTENDORP qui risque, à mon grand regret, de nous abandonner bientôt.

En ce qui concerne le déroulement des négociations

Je salue la présence du Président et des deux représentants du PE (tout en regrettant qu'il n'a pas été possible de les associer davantage aux sessions des négociations).

Je rappelle que toute la négociation verra forcément s'opposer des points de vue contradictoires, n'a de chance d'aboutir:

1. Que si l'on évite toute forme de fuite en avant ou de précipitation, le calendrier de réunions des Représentants personnels paraît à cet égard particulièrement ambitieux.
2. Dès lors que tous les Etats peuvent librement s'exprimer et être pleinement associés à l'ensemble des discussions, en nous rappelant que la construction européenne tire sa légitimité d'abord des souverainetés des Etats grands ou plus modestes qui y participent parfois depuis l'origine et la font vivre.
3. Enfin faudrait-il aménager les délais nécessaires pour que les négociateurs puissent, en cours de route, consulter leurs Parlements nationaux.

Quant à l'ordre du jour approuvé en fin de matinée par le Conseil Européen, il ne constitue qu'une « esquisse d'agenda », soulignant un certain nombre de priorités communément identifiées, sans prétendre être exhaustif ou exclusif. Il ne saurait par conséquent s'agir d'un mandat fermé.

Les citoyens - ainsi que les parlements nationaux et le Parlement européen qui les représentent - jugeront cette CIG sur ses résultats concrets.

La Conférence doit par conséquent apporter une plus-value concrète en qualité de vie, en sécurité, en transparence et en démocratie.

J'aimerais, pour finir, souhaiter bonne chance à la Présidence italienne appelée à guider les travaux de la CIG durant les premiers mois.